

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE  
COMMUNE DE SCIONZIER

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE  
ARRÊTÉ N°AMV2023\_028

**Objet : Arrêté de circulation et Stationnement**

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par l'entreprise SOGETREL RHONE ALPES en date du 20 février 2023.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation durant la reprise des travaux pour la fibre optique sur l'intégralité du territoire communal.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** En raison de ces travaux, la circulation, sera en demi-chaussée par alternat manuel du **Lundi 20 Février 2023 au Samedi 20 Mai 2023.**

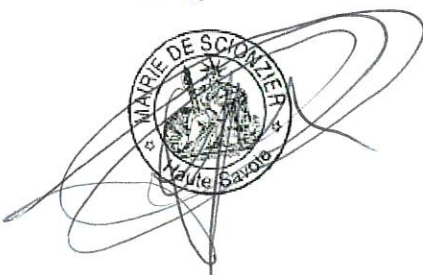
**ARTICLE 2 :** La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise.

**ARTICLE 3 :** L'accès des véhicules de sécurité et des riverains devra être maintenu en permanence.

**ARTICLE 4 :** Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale, au Pôle Routes Arrondissement de Bonneville et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié au Recueil des Actes Administratifs de la Mairie.

Pour extrait conforme au  
registre des arrêtés  
Scionzier, le  
Le Maire,



A Scionzier le 20/02/2023

Le Maire  
Stéphane PIN

The image shows the official seal of the Municipality of Scionzier, Haute Savoie, identical to the one on the left. It contains the text 'MAIRIE DE SCIONZIER' and 'Haute Savoie' around a central coat of arms. A large, stylized signature is written over the seal.